



« Militer n'est pas un crime ! » Les casseurs c'est eux !

Si la voie libérale sécuritaire est ouverte depuis des années, le gouvernement en place aura franchi un nouveau palier en matière de violences policières et judiciaires contre le mouvement social et syndical, qui s'est organisé contre la loi travail au printemps dernier.

Traités de délinquants, voyous, terroristes par le MEDEF et le gouvernement, relayé par certains médias, des militants syndicaux de tous bords ont été condamnés à des peines d'un niveau jamais atteint. Pour casser le mouvement social qui prenait une ampleur exceptionnelle toutes les violences à l'encontre des manifestants ont été banalisés.

Le 6 MARS Tous à Amiens !



La fédération SUD-Rail et l'union syndicale Solidaires condamnent la criminalisation du mouvement social, les violences policières et la répression syndicale exercé lors du conflit à la SNCF et sur la loi travail. Pour lutter contre les injustices, pour l'abandon des charges contre nos camarades, pour imposer nos idées et lutter contre toutes les inégalités sociales, identitaires, sécuritaires, Nous appelons l'ensemble des salariés à se joindre nombreux au rassemblement organisé à Amiens pour soutenir les militants syndicaux menacés et sanctionné par la justice et la SNCF !

Arnaud, Romain, Axel, Jules et Rudy ont été condamnés en 1^{ère} instance à 6 Mois de prison avec sursis et 67000€ d'amende. Christophe et Mathieu sont visés par des procédures de radiation de la SNCF. Des sanctions injustes et disproportionnées à l'encontre de nombreux militants syndicaux ont été prononcés depuis Juin 2016...

Le 6 MARS, devant le tribunal d'amiens à partir de 11h30, montrons notre refus de cette politique autoritaire, organisons la riposte !

Ne nous laissons pas bâillonner et exigeons le retrait des sanctions et des poursuites judiciaires engagées à l'encontre de tous ceux qui ont lutté contre la loi travail et pour défendre leurs conditions de travail à la SNCF contre une convention collective ferroviaire et un accord d'entreprise au rabais !

SUD-Rail et l'union Solidaires appellent toutes les forces de transformation sociales qui se sont opposées aux lois, conventions, accords régressifs, aux violences policières et judiciaires, à la criminalisation du mouvement social et syndical à se mobiliser ensemble et partout pour redonner de la voix au mouvement social et s'opposer aux dangers qui s'annoncent pour tous les citoyens, les citoyennes.

Le 6 MARS à partir de 11h00 devant le tribunal d'Amiens, venez apporter votre soutien échanger et débattre autour des animations pour dire STOP à cette politique autoritaire !

L'ensemble des recettes de cette journée (Restauration, Buvette, vente de tee-shirt...) sera intégralement reversé au fond de solidarité pour les militants

- **Tous ensemble, condamnons avec fermeté les violences patronales et leur système qui plongent les salariés dans l'exaspération !**
- **Condamnons ce management anxiogène et violent qui exclut et maltraite ceux qui pensent autrement !**
- **Exigeons le retrait des sanctions et des poursuites judiciaires engagées contre les syndicalistes et les salariés qui luttent !**

Ton syndicat régional SUD-Rail organise le déplacement.

Contacte-le ou ton délégué SUD-Rail pour venir apporter ton soutien à nos collègues qui sont aujourd'hui menacés pour leurs idées !



Les militants ne sont pas des cibles !



Refusons la criminalisation

du mouvement social et syndical !